

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le six du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trente et un mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

**Présents** : Mme CLAUDE Nathalie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, M. MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents représentés** : DEIJN Mélanie représentée par FAURE Pierre, MEUNIER Jean-Philippe représenté par MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents** : Cees BREUER

Madame CLAUDE Nathalie a été désignée comme secrétaire

**Objet : Vote des taxes locales**

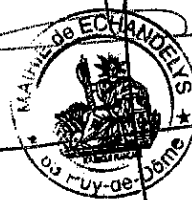
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de ne pas modifier les taux des taxes locales pour l'année 2022 à savoir :

- 36,81 % sur le foncier bâti
- 47,22 % sur le foncier non bâti

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en	
Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

Pour copie conforme,  
Christian HEUX



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS****Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le six du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le trente et un mars 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

**Présents :** Mme CLAUDE Nathalie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, M. MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents représentés :** DEIJN Mélanie représentée par FAURE Pierre, MEUNIER Jean-Philippe représenté par MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents :** M. Cees BREUER

Madame CLAUDE Nathalie a été désignée comme secrétaire

**Objet : Budget primitif 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

**1-Approuve le budget primitif du budget général comme suit :****SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

011 – Charges à caractère général	168 624.51
012 – Charges de Personnel	123 275.49
014- Atténuation de produits	6 714.02
023 – Virement à l'investissement	51 119.25
042 – Opérations d'ordre de dépenses entre sections	1 518.00
65- Autres charges de gestion courante	20 990.00
66 – Charges financières	6 984.39
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>379 225.66</b>

## AR PREFECTURE

063-216301424-20220406-06\_04\_2022\_21-DE  
Regu le 12/04/2022

002 – Résultat antérieur	80 896.96
013 – Atténuations de charges	32 278.00
70 – Produits des services	14 509.42
73 – Impôts et taxes	136 381.00
74 – Dotations et participations	94 065.28
75 – Autres produits de gestion courante	8 885.00
76- Produits financiers	2.00
77 – Produits exceptionnels	12 208.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>379 225.66</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	10 359.13
16 – Emprunt et dettes assimilées	14 260.25
20 – Immobilisations incorporelles	33 880.00
204 – Subventions d'équipement versées	1 252.00
21 – Immobilisations corporelles	111 840.00
23 – Immobilisations en cours	61 776.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>233 367.38</b>

021 – Virement de la section de fonctionnement	51 119.25
040- Opérations d'ordre et de transfert entre sections	1 518.00
10- Dotations, fonds divers et réserves	54 054.13
13 – Subventions d'investissements	115 134.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	11 542.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>233 367.38</b>

**2 Approuve le budget primitif du budget assainissement comme suit :****SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

002- Résultat d'exploitation reporté	986.85
011 – Charges à caractère général	2 470.00
012 – Charges de Personnel	3 246.89
014- Atténuation de produits	459.75
042 – Opérations d'ordre de dépenses entre sections	7 802.00
65- Autres charges de gestion courante	51.00
66 – Charges financières	2 509.51
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>17 526.00</b>

042 – Opérations d'ordre de dépenses entre sections	3 926.00
70- Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	13 600.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 526.00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

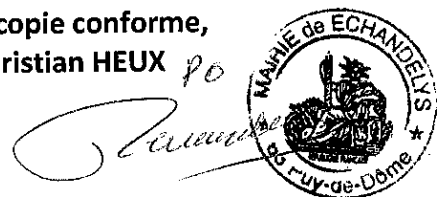
040- Opérations d'ordre et de transfert entre sections	3 926.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	4 613.55
23 – Immobilisations en cours	17 945.77
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 485.32</b>

001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	18 683.32
040- Opérations d'ordre et de transfert entre sections	7 802.00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 485.32</b>

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en	
Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Christian HEUX**



*J. RENAUDIAS . ADJOINTE*

AR PREFECTURE

063-216301424-20220406-06\_04\_2022\_21-DE  
Regu le 12/04/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le six du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 31 mars 2022 s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

**Présents** : Mme CLAUDE Nathalie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, M. MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents représentés** : DEIJN Mélanie représentée par FAURE Pierre, MEUNIER Jean-Philippe représenté par MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents** : Cees BREUER

Madame CLAUDE Nathalie a été désignée comme secrétaire



**Objet** : Désignation d'un nouveau délégué au Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

Suite à la démission de Mélanie DEIJN en tant que déléguée au Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, le Conseil municipal désigne à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Christian HEUX pour lui succéder.

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Christian HEUX**

  
  
 J. RENAUDIAS - ADJOINTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le six du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

**Présents :** Mme CLAUDE Nathalie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, M. MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents représentés :** DEIJN Mélanie représentée par FAURE Pierre, MEUNIER Jean-Philippe représenté par MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents :** Cees BREUER

Madame CLAUDE Nathalie a été désignée comme secrétaire

**Objet : Travaux forestiers Cher**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la programmation des travaux sylvicoles proposée par l'Office National des Forêts et de la possibilité de subvention (50% du montant HT des travaux) :

Forêt	Parcelle	Surface (ha)	Travaux	Montant ht estimé des travaux	Subvention possible
CHER	2	2.83	Intervention de passage après coupe en futaie irrégulière (nettoisement, dépressage)	3 032.83€	Oui, Sylv'ACCTES

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents le conseil municipal décide que :

- le principe des travaux proposés est accepté

AR PREFECTURE

063-216301424-20220406-06\_04\_2022\_23-DE  
Regu le 14/04/2022

- pouvoir est donné à M le Maire pour signer tous les documents relatifs, pour obtenir les meilleurs prix et les subventions éventuelles au meilleur taux.
- les sommes nécessaires au financement des travaux sont inscrites au budget.

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en Sous-Préfecture le	
De la publication le	

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,**

**Pour copie conforme,  
Christian HEUX *pc***

*Renaudias*  
**J. RENAUDIAS**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS**

**Séance du 6 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux le six du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le 31 mars s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian HEUX, Maire

**Présents** : Mme CLAUDE Nathalie, Mme FARON Marion, M. FAURE Pierre, M. HEUX Christian, M. RECOQUE Patrick, Mme RENAUDIAS Yvette, M. MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents représentés** : DEIJN Mélanie représentée par FAURE Pierre, MEUNIER Jean-Philippe représenté par MORIN-LEBOURG Romuald

**Absents** : Cees BREUER

Madame CLAUDE Nathalie a été désignée comme secrétaire

**Objet** : Mise à disposition et location des barnums de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil de l'achat de barnum et de son souhait de mettre ces barnums à disposition des associations du village.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- Fixe la participation à 10 €/jour/barnum, avec une caution à 240 € par barnum
- Délimite l'utilisation de ces barnums aux manifestations sur le territoire communal

Certifiée exécutoire compte tenu	
De la réception en	
Sous-Préfecture le	
De la publication le	

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,  
Christian HEUX



Y. RENAUDIAS. ADJOINT